



PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE

DU 10 juin 2025

Le 10 juin 2025 à 19.30, dans la salle de la mairie de Vergisson, se sont réunis :

Sont réunis :

- **Le président de séance :** Anne Brochette
- **Les membres du conseil municipal :** Daniel BARRAUD, Sylvain DAFFLON, Didier VEILLITH, Cécile REBILLARD, Nathalie CROIZAT, Anthony SAUMAIZE, Eve REY, Monique BICA
- **Secrétaire de séance :** Eve REY

Sont absent(s) : Charles Edouard DROUIN, Vivien SAUMAIZE

Pouvoir(s) :

Quorum : la majorité des membres en exercice étant présente, l'assemblée peut délibérer.

Ordre du jour :

N° 2025-18 ► Réhabilitation d'un bâtiment en salle multifonctionnelle, de culture et de loisirs : autorisation d'attribution et de signature des marchés de travaux

En séance du 11 février 2021, le Conseil municipal a approuvé l'Avant-Projet définitif du projet de Réhabilitation d'un bâtiment en salle multifonctionnelle, de culture et de loisirs et le coût de cette opération est fixé à 599 005.75 euros HT (options incluses).

Les études de conception sont à présent terminées et la procédure de consultation des entreprises a été lancée le 10 MARS 2025, en procédure adaptée pour les lots :

- Lot 01 : Démolitions – Maçonneries
- Lot 02 : Charpente Bois – Zinguerie
- Lot 03 : Menuiseries extérieures aluminium
- Lot 04 : Menuiseries intérieures bois
- Lot 05 : Plâtrerie – Peinture – Faux-plafonds
- Lot 06 : Carrelages – Faïences
- Lot 07 : Enduit de façades
- Lot 08 : Elévateur
- Lot 09 : Electricité
- Lot 10 : Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaire

Les candidats avaient jusqu'au 07 avril 2025 pour remettre une offre puis repoussé au 05/05/2025 en raison de la modification du DCE du lot 2 et ajout du cadre mémoire technique du lot 10 : les entreprises ayant retirées les dossiers ont été prévenues de ces modifications.



Pour les lots passés selon la procédure d'appel d'offres, les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants :

- 40 % : Prix
- 60 % : Valeur technique de l'offre

Pour ces lots, la Commission d'Appel d'Offres, réunie les 23/05/2025 et 05/06/2025, a choisi les offres des entreprises suivantes après négociation des prix des lots 3 et 10 :

N° LOTS	DESIGNATION DES LOTS	Entreprise mieux-disantes après analyse des offres	Montant de l'offre mieux-disantes après négociation (€ HT)
01	DEMOLITIONS - MACONNERIES	SARL D.B.T.P.	127 487,46 €
02	CHARPENTE BOIS - ZINGUERIE	BOURDON FRERES	53 708,50 €
03	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	SAM	57 024,50 €
04	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	JOSEPH SAS	54 204,47 €
05	PLATRERIE - PEINTURE - FAUX-PLAFONDS	THAVARD SAS	98 258,40 €
06	CARRELAGES - FAIENCES	SARL LOUIS FONTAINE	15 469,50 €
07	ENDUIT DE FACADES	BRAGIGAND BATIMENT	17 991,60 €
08	ELEVATEUR	ARATAL ATTRACTIVE MOBILITY	29 649,00 €
09	ELECTRICITE	ARELEC	26 587,22 €
10	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - SANITAIRE	ATCF	85 000.00 €
	TOTAL € H.T.		565 380.65 €

Le montant total des lots attribués s'élève ainsi à 565 380.65 euros HT ; pour rappel, le montant estimatif s'élevé à 582 000 euros HT.

Le conseil municipal autorise Madame la Maire à signer les marchés de travaux des lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, et 10 avec les entreprises choisies par la Commission d'Appel d'Offres

APPROUVEE à 9 voix
REJETEE
AJOURNEE

PROCES VERBAL ARRETE A LA DATE DU 23 10 2025

Le Maire,

Anne BROCHETTE



Le secrétaire de séance,

Eve REY